

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 19 (1932)
Heft: 4

Artikel: Le Bâtiment du Désarmement à Genève (Bâtiment des Commissions de la conférence générale pour la limitation et la réduction des armements) : Adolphe Guyonnet, arch. FAS, et prof. L. Perrin, ing., Genève
Autor: Guyonnet, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

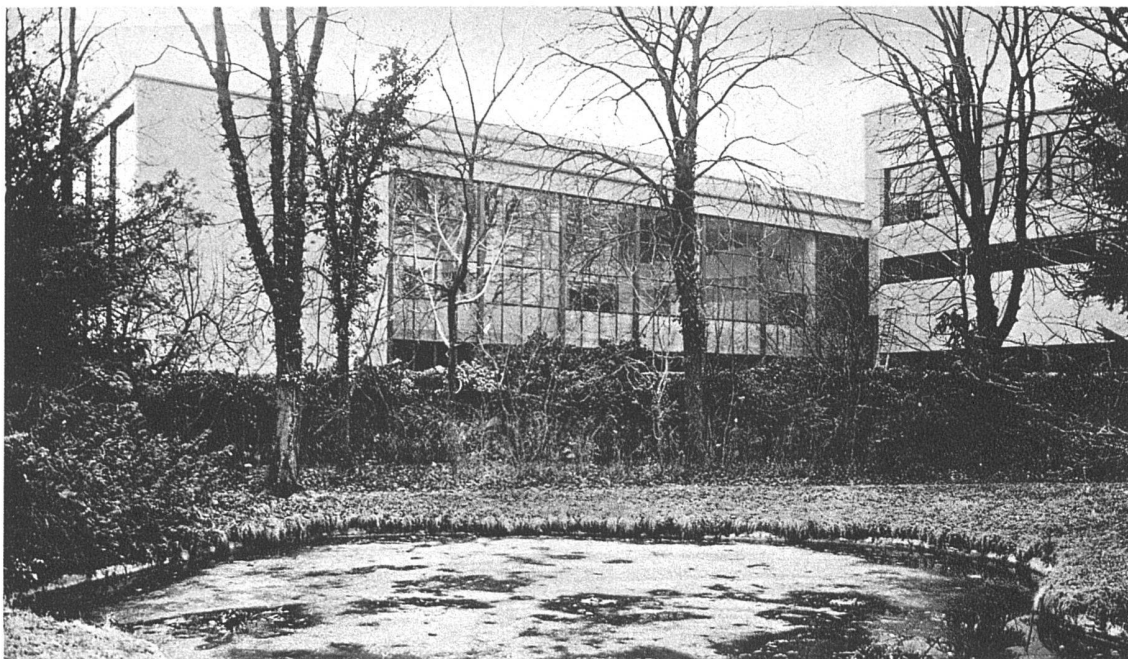
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bâtiment du Désarmement, Genève Face nord, à droite dans l'annexe salle de téléphone
Ad. Guyonnet, architecte FAS, et prof. Louis Perrin, ingénieur, Genève

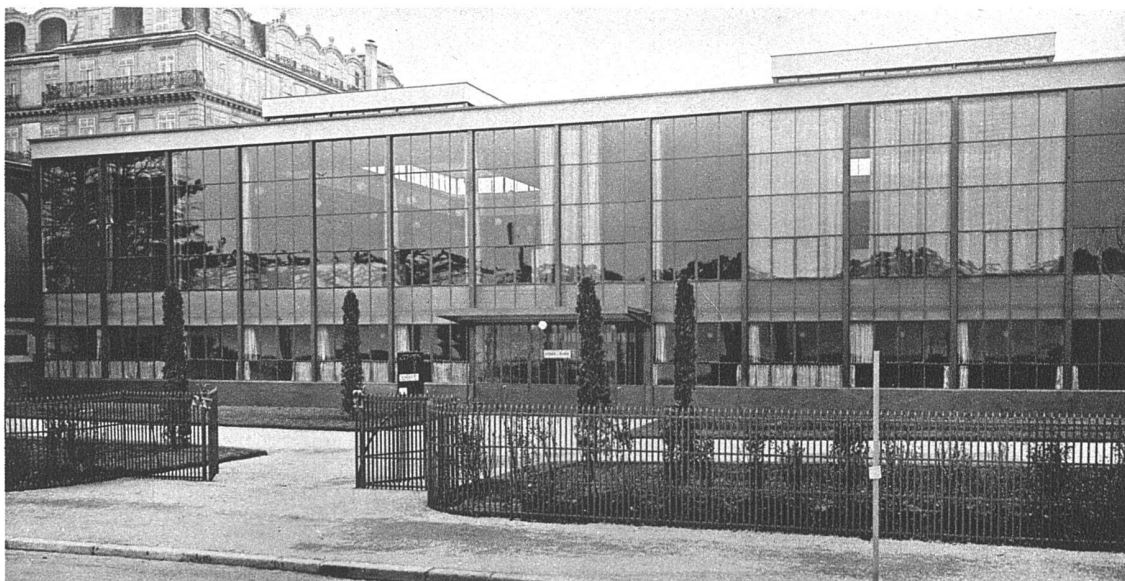
Le Bâtiment du Désarmement à Genève

(Bâtiment des Commissions de la conférence générale pour la limitation et la réduction des armements)
Adolphe Guyonnet, arch. FAS, et prof. L. Perrin, ing., Genève

A la suite des trois avant-projets établis en vue d'édifier le Bâtiment des Commissions sur la plaine de Plainpalais, à proximité immédiate de la Salle du Conseil Général, ou sur le terrain situé au midi du Secrétariat

de la S. D. N., une nouvelle étude, prévoyant la construction sur l'emplacement occupé par la rue Butini et le jardin de l'Hospice du Prieuré, fut présentée au Secrétariat de la S. D. N.

Face principale (est) donnant sur le Quai Wilson



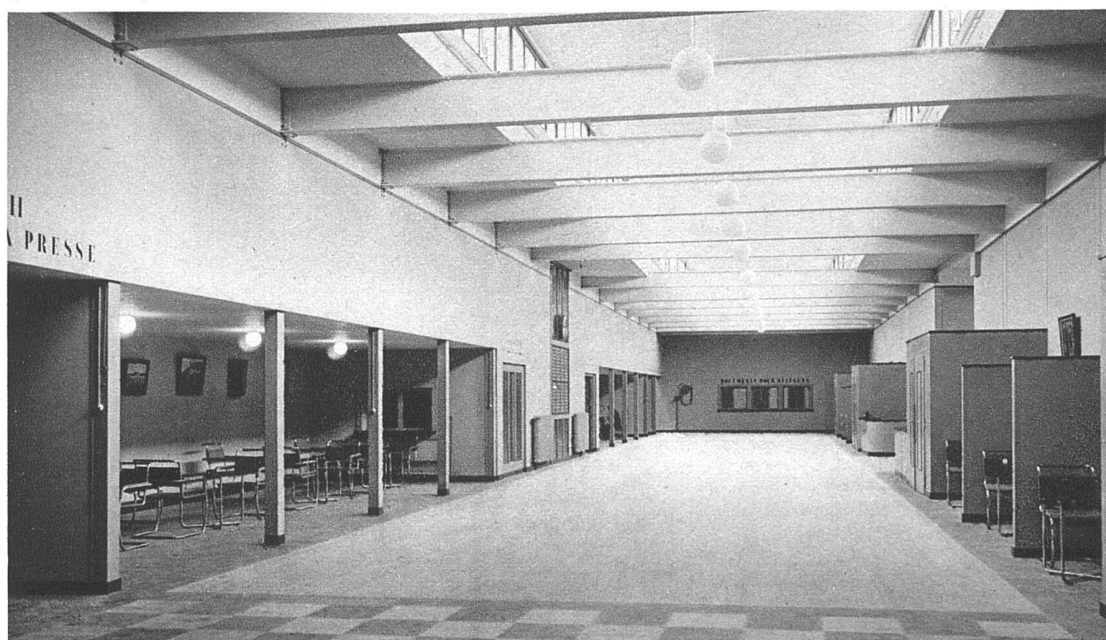


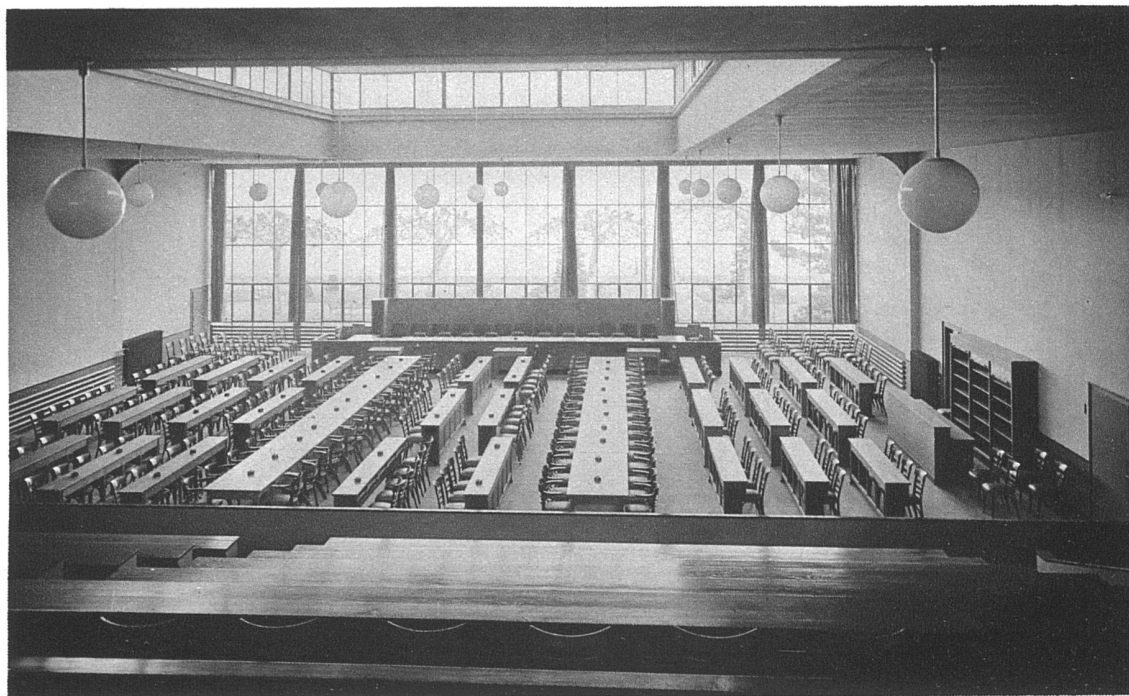
La salle des pas-perdus, Tea-room, entrée de la Presse d'une salle de Commission

Admise en principe, cette étude, due à *M. F. Marlin*, architecte cantonal, servit de base au soussigné pour l'établissement de plans comportant des modifications et des aménagements, dont les directives furent fournies par le représentant du Conseil d'Etat de Genève, *M. Guillaume Fatio*, et le chef du Service intérieur du Secrétariat, *M. Alfred Hersly*.

Le 4 juin 1931, un projet détaillé fut soumis à l'appréciation des représentants de la S. D. N. et l'établissement des plans d'exécution, auxquelles devait collaborer, dans le domaine technique, *M. l'ingénieur L. Perrin*, fut décidé. Les caractéristiques du plan définitif étaient les suivantes:

Création de deux étages principaux: un rez-de-chaussée inférieure, au niveau du terrain et relié directement





Bâtiment du Désarmement, Genève, une des deux salles de Commissions

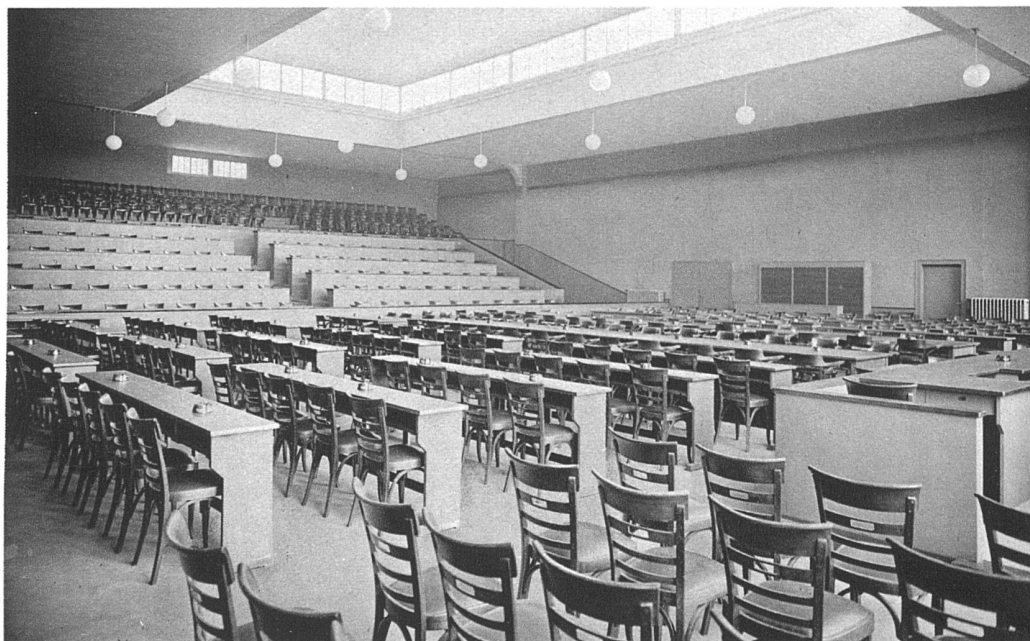
au Secrétariat, et un rez-de-chaussée supérieur, également en liaison directe avec le Secrétariat, et au même niveau que le rez-de-chaussée de celui-ci.

Disposition des salles de Commissions et de la Presse, de part et d'autre d'une grande Salle des pas-perdus.

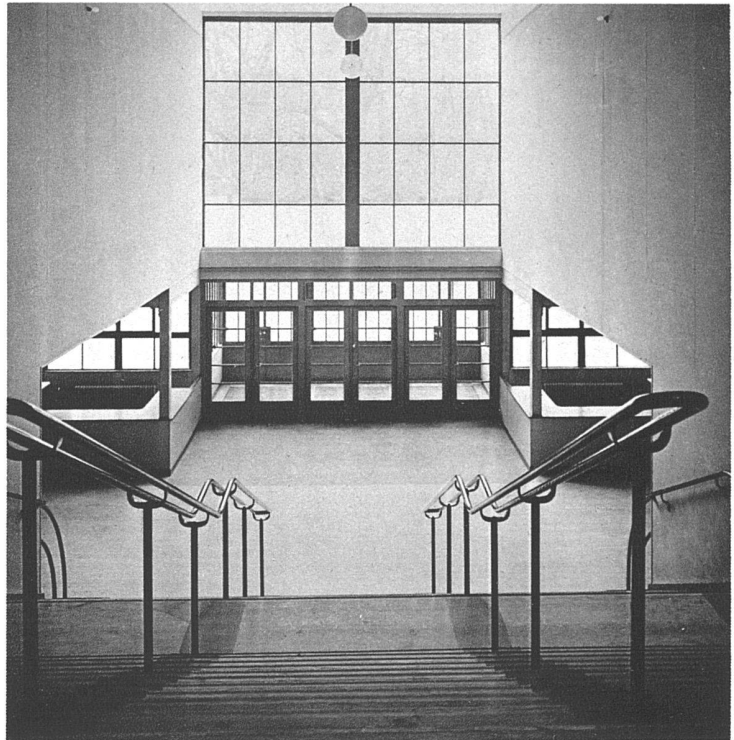
Aménagement des locaux de la Présidence dans une partie surélevée de la construction.

Distinction complète entre les entrées; celle des Délégations et de la Presse étant prévue côté Pâquis, avec accès direct, par un grand escalier, à la Salle des pas-perdus, et celle du public côté quai Wilson avec, également, accès direct aux galeries, par un escalier central.

En outre, des recommandations très strictes avaient été faites au soussigné et concernaient: le chauffage, dont



Bâtiment du Désarmement, Genève
Ad. Guyonnet, architecte FAS, et
prof. Louis Perrin, ingénieur, Genève



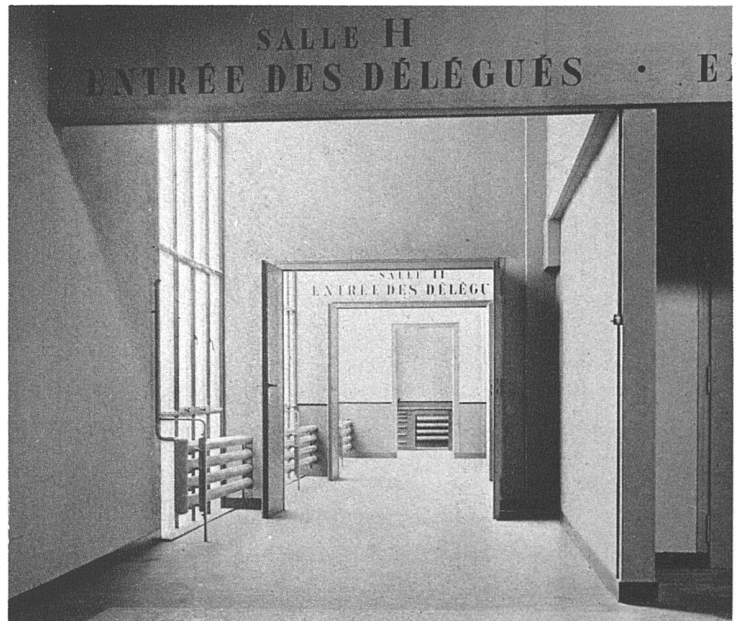
Escalier des Délégations

le rendement devait permettre d'obtenir une température de +20 degrés, dans les locaux, par un froid extérieur de -10 degrés; un excellent éclairage, soit diurne, soit nocturne; une solution acoustique permettant, dans les locaux de 600 m² de surface, de pouvoir converser sans élever sensiblement le ton de la voix; une isolation aussi parfaite que possible contre la température extérieure et les bruits, soit du dehors, soit du dedans.

Ces recommandations ont contribué au choix des matériaux employés et à l'aspect donné aux locaux.

Toutefois, un facteur encore plus déterminant imposait le «style» du bâtiment. Ce facteur était le délai à observer qui ne pouvait souffrir aucun retard.

En effet, la Conférence devant tenir sa séance d'ouverture le 2 février 1932, il fallait admettre que, en raison des froids très vifs qui se font sentir, à Genève, par-



Entrée des Délégués d'une salle de Commission, au premier plan la Salle des pas-perdus

âtiment du
Désarmement
Genève
Ad. Guyonnet,
arch. FAS, et
prof. Louis Perrin,
ingénieur, Genève



Escalier des
Délégations

fois dès novembre, le bâtiment put être chauffé au début de décembre au plus tard. Or, les travaux ne pouvant être entrepris qu'au commencement de juillet, il fallait prévoir un mode de construction rapide, ne comportant pas de période de séchage, et évitant les graves inconvénients de la condensation lesquels se produisent, inévitablement, dès le début du chauffage, dans les constructions où entrent béton, mortier et plâtre.

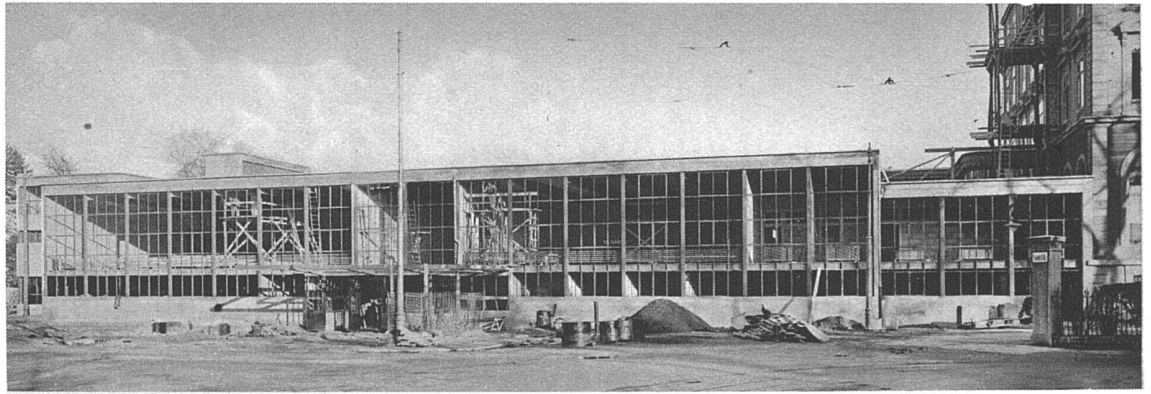
Ce mode de construction, facteur essentiel dans l'aspect du bâtiment, a été déterminé par l'architecte et l'ingénieur et fera l'objet de quelques précisions dans la suite de cet exposé.

Voici les locaux prévus d'après les demandes du Secrétariat de la S. D. N.:

Rez-de-chaussée inférieur. Entrée des délégués, hall et grand escalier d'accès à la Salle des pas-perdus. Grands

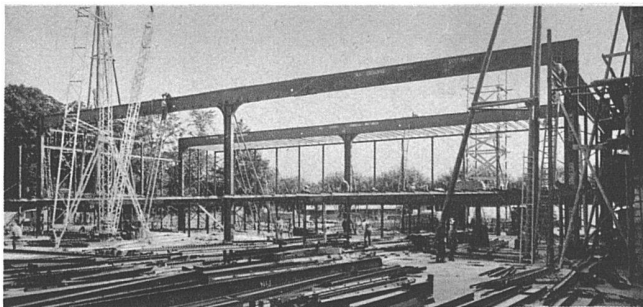
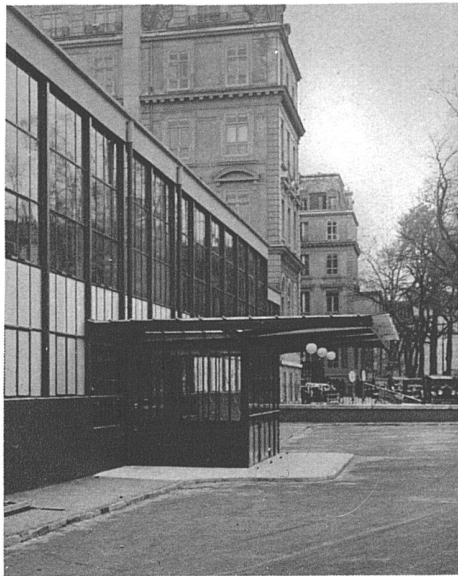


Hall
d'entrée



Bâtiment du Désarmement, Genève Face ouest, côté Pâquis, à droite le Secrétariat

vestiaires pour les délégués et les journalistes. Locaux pour l'Intendant et les huissiers. Librairie, vente des tabacs. Bureau de la poste, des chemins de fer fédéraux et de renseignements. 28 bureaux pour les fonctionnaires de la S. D. N. Infirmerie, police, radio, service des tickers. Service du Ronéo. Entrée du public et hall de 360 m² comprenant vestiaire, attente, vente de publications et 2 groupes de toilettes et W. C. Bureaux pour la demande



et la distribution des cartes d'entrée. Vaste local mis à la disposition du service de la Bibliothèque de la S. D. N. Chauffage central, service du bar. 9 dépôts pour le matériel. 2 groupes de W. C. pour délégations et presse.

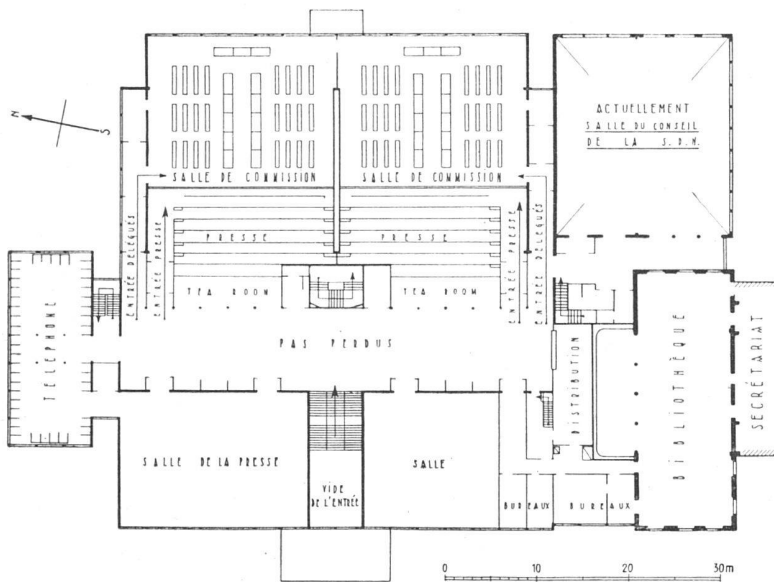
Rez-de-chaussée supérieur (voir le plan page 105). Grande salle des pas-perdus de 500 m², permettant l'accès direct de tous les locaux principaux. Deux grandes salles de commissions de 600 m² chacune, entièrement vitrées du côté lac et éclairées également par le haut. Gradins avec pupitres pour la presse et galeries pour le public. Dans chaque salle, il a été prévu: 80 places pour délégués et présidence; 160 places pour secrétaires, experts et membres du Secrétariat; 130 places pour journalistes; 130 places pour le public. Salle de commissions de 200 m². Salle de la Presse de 300 m². Service de la Distribution. Service bibliographique de la Conférence et 4 bureaux. Salle des téléphones comprenant 46 cabines dont 36 pour le service interurbain, 6 pour le service local et 2 pour le service intérieur. 2 bureaux avec anti-chambres pour Présidents de Commissions. Dégagements des grandes salles de commissions et liaison avec le Secrétariat et la Salle du Conseil de la S. D. N. Bar, tea-room, boxes, placés dans la Salle des pas-perdus.

Premier étage: Salle de commission de 80 m². Bureau de 50 m² pour le Président de la Conférence. Hall, vestiaire et toilette. Bureau avec salle d'attente pour le Secrétaire du Président de la Conférence. A l'étage au-dessus, local de service et accès aux terrasses.

C'est le 23 juin 1931 que commencèrent les travaux préliminaires, et, le 11 janvier 1932, le Conseil d'Etat de Genève remettait le bâtiment au Secrétariat de la S. D. N. Seuls, quelques travaux de finitions et installations techniques restaient à terminer.

Il convient de dire que c'est grâce à la bonne volonté de tous et à l'élan que le Président du Comité d'organisation, Monsieur Guillaume Fatio, sût, dès le début, imprimer à tous ses collaborateurs, que le but proposé fût

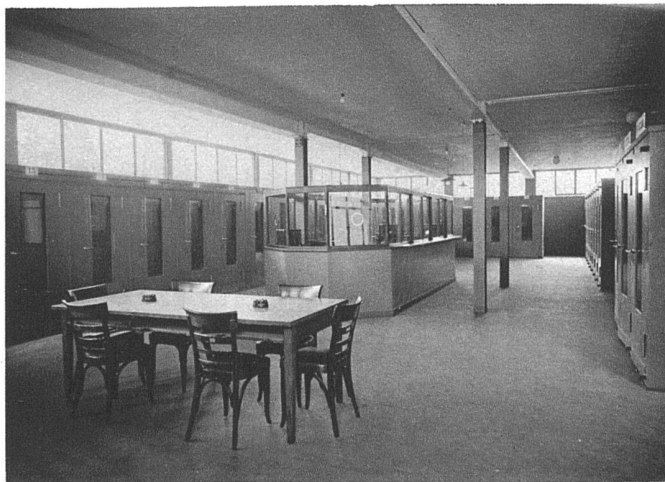
Bureau du Président



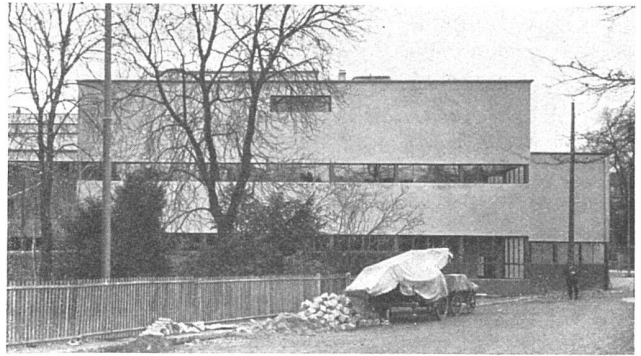
Bâtiment du Désarmement, Genève
Ad. Guyonnet, arch. FAS, et
prof. L. Perrin, ing., Genève

Plan échelle 1:500

Salle de téléphone, côté nord



Bâtiment du Désarmement, Genève
Ad. Guyonnet, arch. FAS, et
prof. L. Perrin, ingénieur, Genève



Face nord, côté Lausanne

atteint. Et, voici, dans l'ordre technique, en un bref aperçu, comment s'organisa le travail:

Pour les raisons énoncées plus haut, l'emploi de matériaux humides tels que béton, mortier et plâtre étant exclu, dans la mesure du possible, c'est sur une ossature métallique, ancrée dans des fondations armées, que s'est porté le choix des constructeurs. En outre, au point de vue délais, seule une construction dont tous les éléments pouvaient être préparés en atelier, solutionnait le problème.

Ceci admis, le plan définitif fut rigoureusement standardisé en ce sens qu'un «module» de 2 m 95 (largeur d'un bureau) fut adopté comme distance normale entre les appuis, les portées supérieures à cette distance devant être un multiple de ce module.

La construction métallique, piliers, sommiers et poutrais des planchers fut prévue en fers profilés et sa caractéristique consista, surtout, dans la présence de 4 grands cadres de 20 m 65 de portée, distants de 17 m 70, et ayant une hauteur de 9 m 60 au-dessus du sol du rez-de-chaussée inférieur. Ces 4 cadres devaient supporter les grands sommiers des lanterneaux, appelés à compléter l'éclairage des salles, et recevoir, par conséquent, la poutrais des terrasses supérieures.

Tous les piliers de l'ossature métallique furent prévus ancrés dans des alvéoles réservées dans les fondations en béton armé. Ces fondations, entièrement reliées entre elles par des sommiers coulés dans le sol, furent calculées en raison de la mauvaise qualité du terrain, formé uniquement de remblais.

Il y a lieu de noter que toute la charpente métallique a été prévue en pièces boulonnées, car la proximité de la Salle du Conseil de la S. D. N., où des réunions ont été tenues pendant la durée des travaux, interdisait à l'entreprise l'emploi de riveteuses bruyantes.

En ce qui concerne la construction des murs extérieurs, solidaires de l'ossature métallique, et le dallage revêtant les poutrais en fer des terrasses, l'architecte et l'ingénieur ont accepté, après étude minutieuse, les offres d'une maison zurichoise spécialisée dans les ouvrages exécutés au «cement-gun». Il s'agissait d'un pro-

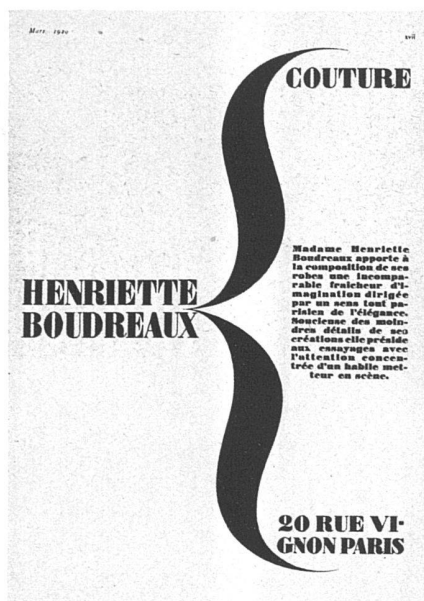
cédu employé, pour la première fois en Europe pour des travaux de quelque importance, permettant la construction de parois extérieures en «Gunite», et de dalles, dont l'épaisseur n'est pas supérieure à 5 centimètres.

La «Gunite» est obtenue par le jet de mortier de ciment, sous une pression de 3 à 4 atmosphères, sur une armature de métal déployé, soudée, à l'autogène, contre l'ossature métallique. Le jet de ciment est arrêté par un coffrage en bois placé à 2½ centimètres en arrière du métal déployé et, en procédant par applications successives, il est possible d'obtenir cette épaisseur de 5 centimètres qui est suffisante pour des intervalles entre fers de 1 m 50. Le métal déployé se trouve donc au centre d'une paroi, ou dalle, mince évidemment, mais dont la dureté est exceptionnelle, en raison de la force de projection et dont l'imperméabilité est parfaite par suite de la suppression de la porosité.

Dans le Bâtiment du Désarmement la force de projection, nécessaire à la poussée du sable et du ciment dans les tuyaux de caoutchouc qui amènent le mélange sec et l'eau au point où l'application doit être faite, a été obtenue par l'emploi de compresseurs d'air actionnés par deux moteurs Diesel.

La dureté de la «Gunite» et sa parfaite adhérence à l'ossature métallique donnent à la construction une très grande rigidité en assurant un excellent contreventement. Il y a lieu d'admettre que ce procédé nouveau qui, jusqu'à présent, n'avait été employé, en Europe, que pour des travaux de génie-civil, trouvera, à l'avenir, son application chaque fois que, pour un bâtiment, une carcasse métallique sera prévue.

Au point de vue extérieur la «Gunite» présente encore cet avantage qu'il n'y a pas à prévoir de crépissage dont la durée est toujours éphémère. Il suffit, en effet, de talocher les surfaces, pendant que le mortier est encore frais, pour obtenir un aspect correct et une garantie absolue contre les effets du gel. Enfin, il faut noter encore que la «Gunite» permet l'exécution rapide de toutes saillies (corniches, bandeaux, etc.) dans des conditions bien supérieures à celles d'un coffrage où l'on coule simplement du béton ou du ciment.



La conjugaison des deux systèmes dont il vient d'être parlé, ossature métallique et «Gunite», qui assure la solidité et la rigidité du bâtiment ne suffisait, cependant, pas à conférer aux locaux une bonne isolation contre le froid ou le chaud et les bruits du dehors. C'est par l'emploi de cloisons en bois, de pierre ponce dans les planchers et de revêtements en Celotex, au plafond des salles et contre les murs, que le résultat désiré a pu être obtenu.

Quant à l'insonorité, du point de vue intérieur, et à la suppression des phénomènes de résonance, si désagréables pour un orateur, la présence du Celotex, fixé

directement sur les cloisons en béton cellulaire, semble avoir donné un excellent résultat.

Il faut ajouter que l'emploi de linoléums épais et de caoutchouc collés sur les sols a joué un rôle important dans la question acoustique et dans celle de l'insonorité.

Le béton cellulaire, dont il a été fait un large emploi dans l'intérieur du bâtiment, est le seul matériau ayant nécessité l'utilisation d'une petite quantité de mortier de ciment. Se présentant sous l'aspect de plaques de 0,40, 0,60, dont l'épaisseur était, suivant le cas, de 0,07 ou 0,12, le béton cellulaire a rendu de très grands services aux constructeurs par la rapidité avec laquelle les cloisons ont été montées et la durée insignifiante de la période de séchage. Au surplus, l'ouvrage obtenu est assez résistant pour qu'un crépissage soit inutile partout où le Celotex était prévu.

Avant de clore cette brève description il faut mentionner le soin apporté par les administrations fédérales de la Poste, des C. F. F., du Téléphone et du Télégraphe, à l'installation de leurs services. Celui du Téléphone, dont les nombreuses cabines sont installées dans un local contigu à celui de la Presse, et celui du Télégraphe, installé dans le local même de la Presse et complété par un service international de tickers, sont en mesure de faire face à toutes les exigences de l'information, surtout si l'on considère qu'un service de radio, en liaison, par tube, avec le télégraphe, et un service spécial de tickers, pour informations locales, ont été également prévus.

La question du mobilier a été solutionnée par l'adoption de meubles standardisés, dans la mesure du possible.

Ad. Guyonnet, architecte.

Französische Plakate



Plakat der französischen Ausstellung Zürich 1931
Heinrich Steiner SWB, Zürich